

# CONTRAT D'ATTRACTIVITE DU GRAND PAU

Région  
Nouvelle Aquitaine

Janvier 2018



## **SOMMAIRE**

<b>Préambule</b>	<b>p.3</b>
<b>A- Le Territoire et les structures porteuses du contrat</b>	<b>p.5</b>
<b>B- Les caractéristiques du territoire – Diagnostic</b>	<b>p.8</b>
<b>I- Un territoire dynamique du Sud-Ouest dont le rayonnement reste à conforter</b>	
<b>II- Un bassin de vie en interrelation entre l'urbain et le rural</b>	
<b>III- Un territoire au cadre de vie exceptionnel mais fragilisé</b>	
<b>C- L'analyse Globale « Atouts Faiblesses Opportunités Menaces »</b>	<b>p.20</b>
<b>D- Les enjeux identifiés, issus du diagnostic</b>	<b>p.21</b>
<b>E- Les axes de la stratégie territoriale</b>	<b>p.25</b>
<b>I- Renforcer le Grand Pau et son cœur de pays en tant que territoire d'équilibre et d'attractivité du Sud Aquitaine</b>	
<b>II- Le développement durable au cœur du projet de territoire</b>	
<b>III – Organiser et structurer les bassins de vie</b>	
<b>F- Le plan d'actions</b>	<b>p.31</b>
<b>G- Les moyens de mise en œuvre</b>	<b>p.31</b>
<b>I – Le pilotage</b>	
<b>II- Les moyens humains dédiés</b>	

## **Préambule**

Conscients que les importants atouts de son bassin de vie ne sont pas toujours optimisés pour favoriser un modèle de développement équilibré, dynamique et apte à mieux contribuer à son rayonnement national et européen, les EPCI du Grand PAU (la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, la Communauté de Communes des Luys en Béarn et la Communauté de Communes Nord Est Béarn), souhaitent que le **Contrat d'Attractivité** avec la Région Nouvelle Aquitaine soit un des outils permettant **la mise en œuvre d'une stratégie de développement durable** pour le territoire du Grand Pau.

Une stratégie de développement territorial, partagée par les 3 EPCI tous membres du Syndicat Mixte du Grand Pau destinée à :

- prendre davantage appui sur son formidable **patrimoine naturel et historique** notamment en se donnant les moyens de le requalifier pour mieux le mettre en valeur et ainsi en faire un levier d'attractivité et de développement touristique et économique ;
- préserver la nature et l'agriculture notamment en répondant aux besoins de ses habitants tout en restant sobre dans l'utilisation de l'espace, de l'énergie et ainsi se montrer respectueux de la nature. Cette démarche d'aménagement passe en grande partie par un renforcement des fonctions actuelles de centralités du Cœur de pays sur l'Agglomération de Pau, et par une extension maîtrisée des centres bourgs. A cet effet, le réinvestissement des friches commerciales et industrielles ainsi que l'important parc de logements vacants constituent un enjeu important sur le territoire du Grand Pau. La mise en œuvre du SCOT et, à moyen terme, d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal(PLUi) au sein de la CABP, de la CCLB et de la CCNEB devrait contribuer à **un aménagement territorial plus équilibré** ;
- continuer de positionner le Grand Pau comme un territoire de référence dans le domaine des **filières d'excellence** telles que la géoscience, l'aéronautique et en pointe dans le domaine du numérique et de l'agroalimentaire. Pour atteindre cet objectif, le territoire souhaite, tout en évitant l'étalement urbain, donner aux entreprises et au secteur de **la formation et de la recherche** l'envie ainsi que les moyens de s'installer et de se développer au sein de son territoire. A cet effet, les EPCI du Grand PAU et le SMGP considèrent comme prioritaires la modernisation et l'optimisation par une démarche de densification, des pôles économiques existants.
- jouer son rôle dans le rayonnement et le développement de la Région Nouvelle Aquitaine. Cet objectif passera soit par la mise à niveau des

équipements sportifs, culturels et touristiques existants soit par de nouvelles créations à rayonnement régional et national.

La stratégie de territoire proposée permet de **créer des synergies entre les bassins ruraux et les territoires urbains et périurbains**. Elle prend aussi en compte les attentes très fortes des communes du territoire vis à vis de la ville de Pau qui doit plus que jamais jouer un rôle levier et moteur dans la dynamique de développement global du bassin de vie, et voire au-delà.

Dans un contexte de contraintes financières fortes, les EPCI du Grand Pau souhaitent que le contrat d'attractivité soit l'occasion de contractualiser avec la Région Nouvelle Aquitaine sur **des priorités territoriales partagées** et arriver ainsi à **une intervention publique programmée** dans le temps et dans l'espace.

Cette stratégie doit prendre en compte le fait que le territoire du Grand Pau est dans une phase sensible de son développement. Il est doté certes d'un grand nombre d'atouts mais un certain nombre d'indicateurs conduisent à adopter une attitude de vigilance. En effet, à l'image d'un certain nombre de villes moyennes, le territoire est confronté à la concurrence des métropoles et à la difficulté de maintenir une activité commerciale dans les centres villes et centres bourgs. Aussi, les choix stratégiques qui seront faits conduiront à une continuité de la dynamique de développement ou au contraire à un risque de baisse de l'attractivité.

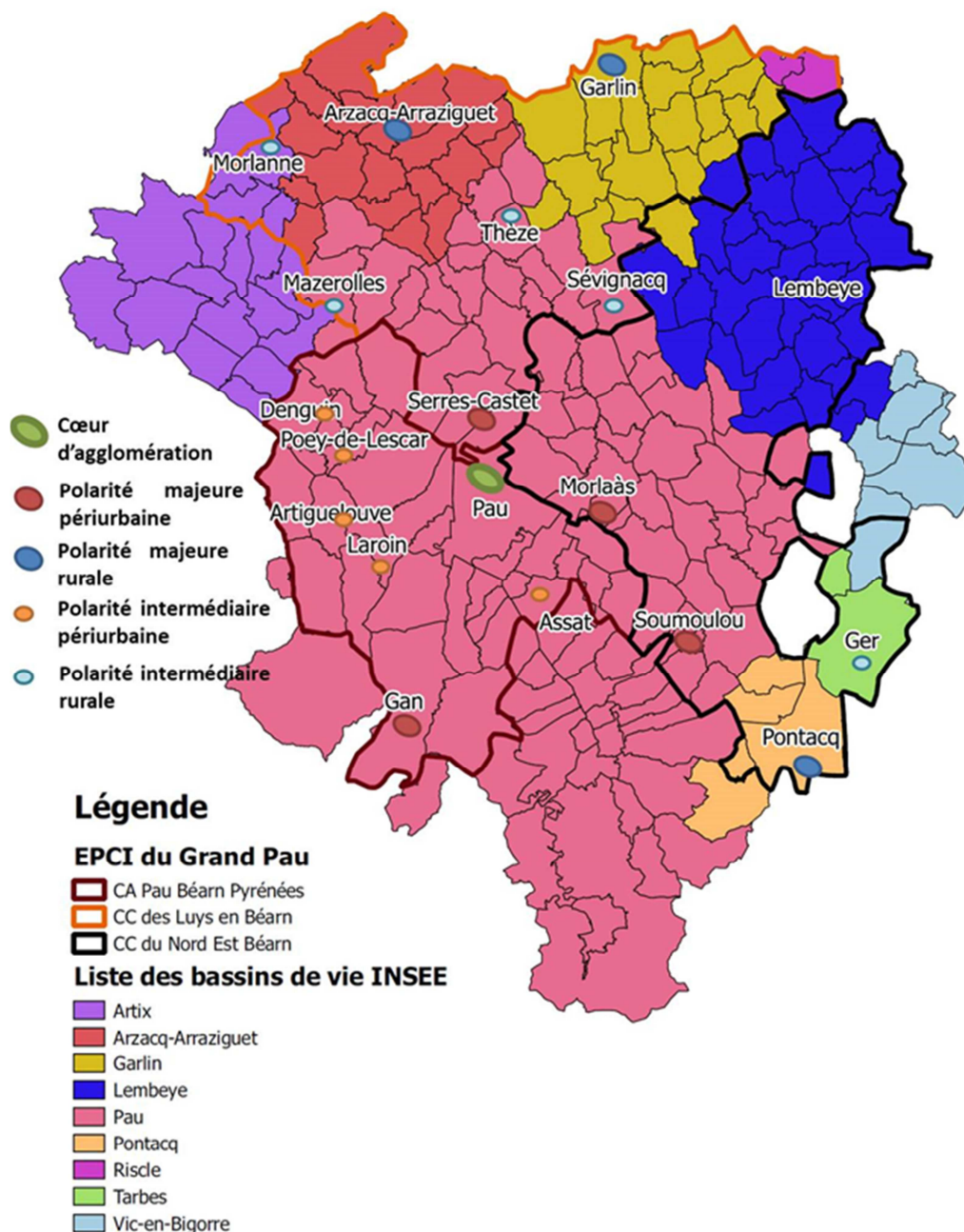
C'est pour prendre en compte cet enjeu éminemment stratégique de maintien et de renforcement de leur attractivité que le Grand Pau et les territoires voisins sont en cours de constitution d'un Pôle Métropolitain. Celui-ci doit conduire à fédérer les énergies et ambitions, à faire émerger des enjeux pertinents et ambitieux et à développer des projets d'intérêt métropolitain à grande échelle.

## **A/ Le territoire et les structures porteuses du contrat**

Le Grand Pau s'étend sur 1270 km<sup>2</sup> et réunit **231 000 habitants** répartis sur les **174 communes** que comptent le territoire couvert par les 3 EPCI du Grand Pau : la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP), la Communauté de Communes des Luys en Béarn (CCLB) et la Communauté de Communes de Nord-Est Béarn, toutes membres du Syndicat Mixte du Grand Pau (SMGP).

Les Bassins de vie du Grand Pau

## Liste des bassins de vie et EPCI qui composent le Grand Pau



Source INSEE

### I- La Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP)

La Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP) a été créée le 1er janvier 2017. Elle est le fruit de la fusion entre la Communauté d'Agglomération de Pau Porte des Pyrénées, la Communauté de Communes du Mieu de Béarn et la Communauté de Communes Gave et Coteaux. La CAPBP est constituée de **31 communes** et compte **162 000 habitants**.

La diversité des communes qui forment la CAPBP est la source de sa richesse : un territoire alliant les atouts de l'urbain et de la ruralité, à la pointe de l'innovation et la conscience de son rôle comme moteur de la dynamique du Béarn et du rayonnement de ce dernier dans la Nouvelle Aquitaine.

## II- La Communauté de Communes des Luys en Béarn

La nouvelle Communauté de communes des Luys en Béarn, née le 1er janvier 2017 de la fusion des Communauté de communes des cantons d'Arzacq, de Garlin et l'ancienne Communauté de communes des Luys en Béarn, est composée de **66 communes** avec **27 385 habitants** sur une superficie de 514 km<sup>2</sup>.

Le nouveau territoire est ainsi le fruit de l'union des terres de Soubestre à l'ouest avec une partie du Madiranais à l'Est et les terres du Luy en Béarn au Sud. Cette fusion a donné naissance à un territoire vaste, à la fois rural et périurbain qui recèle un patrimoine historique riche, avec ses châteaux, son musée gallo-romain et ses villages pittoresques sur fond de paysages vallonnés dans la plaine des Pyrénées.

Un territoire où l'agriculture et l'industrie sont les deux secteurs prédominants. La Communauté de Communes met à disposition des entreprises de tout secteur souhaitant s'installer dans la région, l'ensemble des services nécessaires à leur implantation avec un réel accompagnement dans leur développement.

## III- La Communauté de Communes Nord Est Béarn

L'arrêté préfectoral du 22 juillet 2016 a acté la création de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn issue de la fusion des Communautés de Communes du Pays de Morlaàs, Ousse Gabas et Lembeye en Vic Bilh à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. L'EPCI est ainsi aujourd'hui composée de **74 communes** et compte **33 522 habitants**.

La superficie du nouveau territoire est de 582 km<sup>2</sup>. La densité de population est de 57,6 habitants pour information, le taux de variation de population entre 2008 et 2013 est de + 0,92%.

## IV- Le Syndicat Mixte du Grand Pau

Le SMGP a été créé le 11 février 2008, reprenant les missions de l'Association du Pays du Grand Pau elle-même créée en 2002. Il a piloté l'élaboration du SCOT du Grand Pau, expression d'un véritable **projet de territoire collégial**, approuvé en 2015 au terme de 6 années de réflexion et de concertation. Il est également compétent en matière de politiques contractuelles. Aussi le Syndicat Mixte est un

outil dont l'antériorité de plus de 15 ans est un support de collaboration intercommunautaire offrant une vision partagée du territoire sur trois axes :

- la prospective et la connaissance des enjeux auxquels est confronté ce territoire élargi,
- la définition d'un projet commun et d'orientations prenant en compte ces enjeux, au service des intercommunalités membres et de leurs spécificités,
- la recherche de leviers financiers permettant la mise en œuvre de ce projet.

Cette antériorité et l'expérience du travail en commun font du Grand Pau un véritable **territoire de projet**.



## B/ Les caractéristiques générales du territoire - Diagnostic

### I- Un territoire dynamique du Sud Ouest dont le rayonnement reste à conforter

#### 1-1 Un territoire à la localisation privilégiée

Situé au cœur de l'**Aquitaine**, dans le département des **Pyrénées-Atlantiques** (province du **Béarn**), le territoire du Grand Pau constitue un véritable pôle d'équilibre dans le **Grand Sud Ouest**.

La structuration territoriale dans la Nouvelle-Aquitaine

**Pôle supérieur**

Ensemble de services répondant aux besoins d'une population sur une aire de recrutement très large

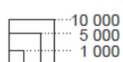
**Pôle intermédiaire**

Ensemble de services ou d'équipements répondant aux besoins d'une population sur une aire de recrutement large

**Pôle proximité**

Ensemble des services et des équipements répondant aux besoins de la population communale ou des très proche voisins

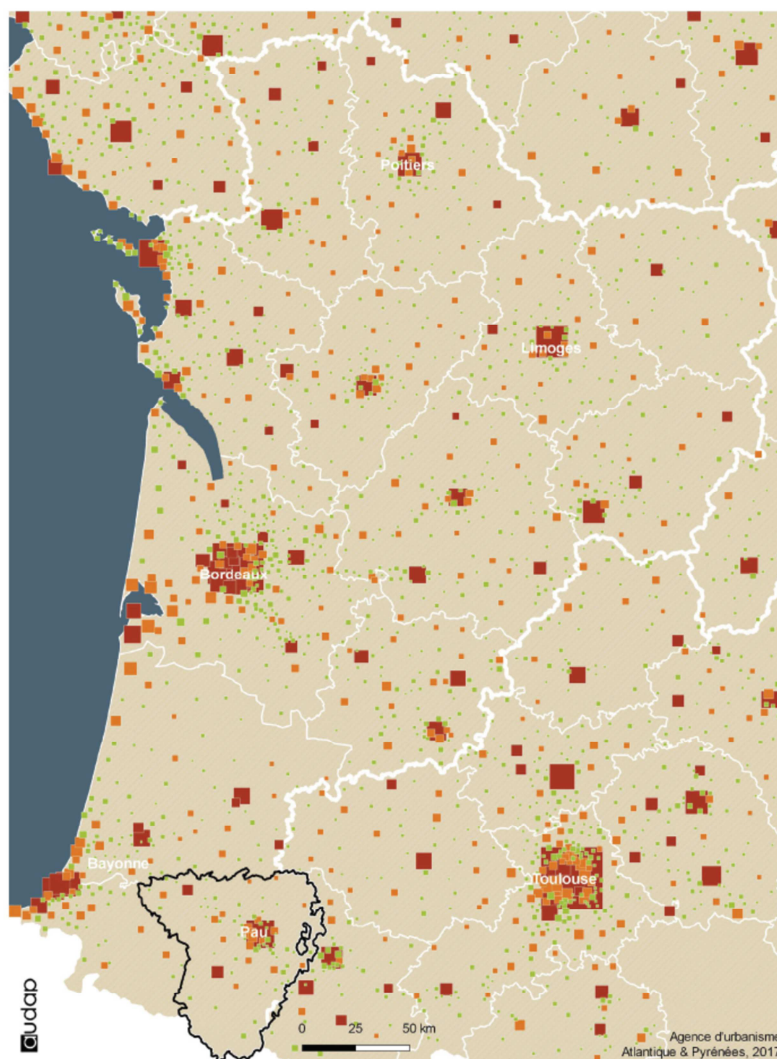
Nombre d'équipements



Typologie

- Pôle supérieur
- Pôle intermédiaire
- Pôle proximité

Source : INSEE BPE 2015, IGN, AUDAP



Avec 241 394 habitant en 2013, l'Aire Urbaine de Pau est la cinquième après Bordeaux, Bayonne (291 443 hab.), Limoges (283 050 hab.) et Poitiers (257 233 hab.).

L'aire urbaine de Pau accueille 77,5 % de la population du Béarn (365 581 hab.).

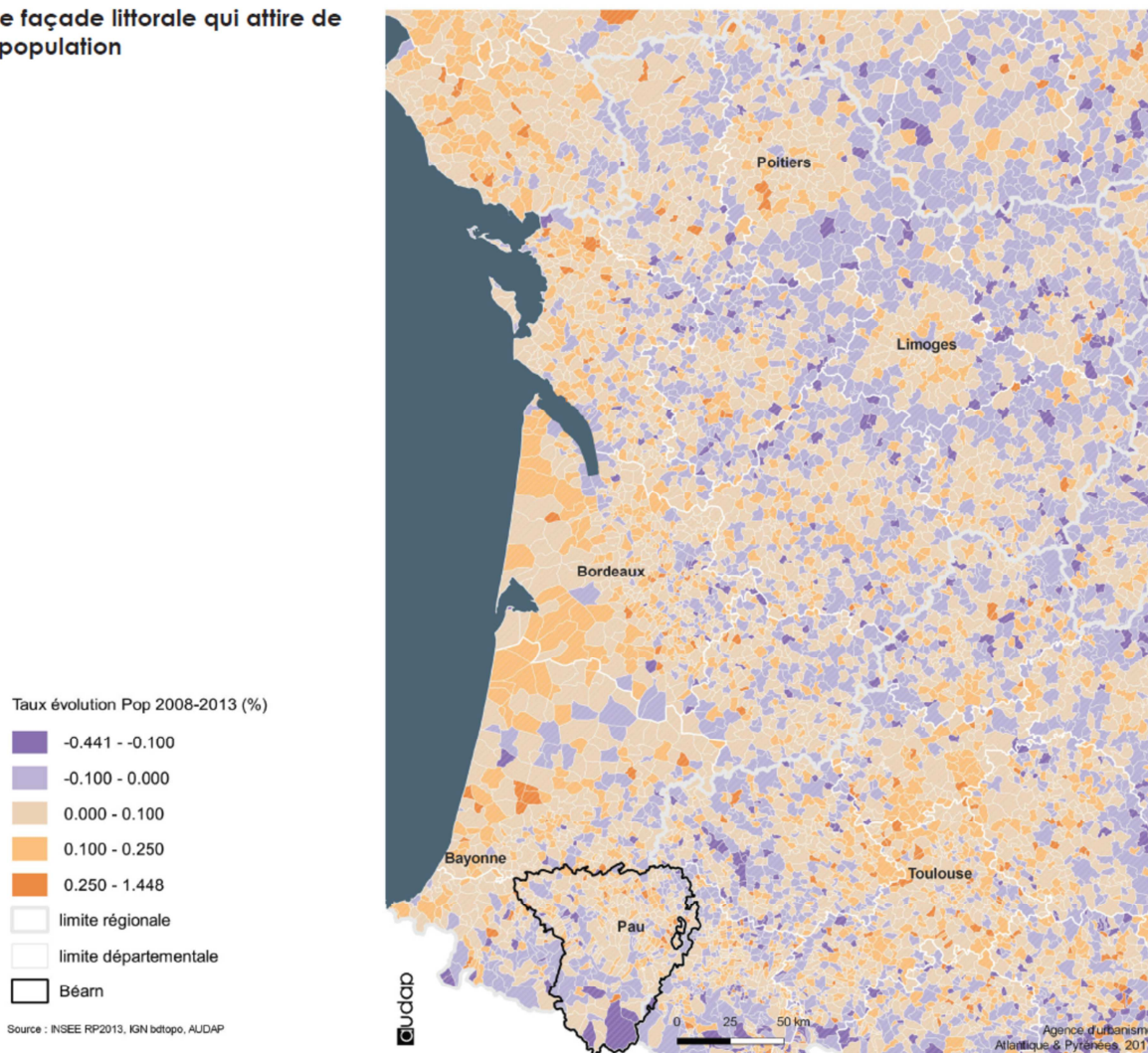
Entre 1968 et 2010, l'Aire Urbaine de Pau a connu une croissance de 22 %. De manière plus récente, l'Aire urbaine est passée de 144 communes pour 1321 m<sup>2</sup>, à 174 communes pour 1475 m<sup>2</sup> en 2017.

72 % de la population du territoire réside au sein de l'Agglomération Paloise et Pau, la ville centre du Pays, accueille près d'un tiers des habitants du territoire.

## **1-2 Une croissance démographique en stagnation**

Le territoire a connu une croissance démographique soutenue entre 1980 et 2008 avec une augmentation en moyenne de 1400 habitants par an. Sur la période 1999-2010, la croissance démographique du Grand Pau se situait même au-dessus des moyennes nationale, régionales et départementales. Le Grand Pau s'inscrivait donc de manière dynamique dans le développement national.

Une façade littorale qui attire de la population



Cependant, il y a lieu de noter que depuis la fin des années 2000, le territoire connaît un net ralentissement de sa croissance démographique avec un gain qui descend à 240 habitants par an entre 2009 et 2014. A l'échelle infra-territoriale, cette évolution est la résultante d'une perte de population sur la ville de Pau (- 3689 hab. sur la CAPBP entre 2008 et 2013) compensée partiellement par un gain au niveau de son unité urbaine (+ 1233 hab. sur la même période). Il est à noter que ce tassement au niveau de la croissance de la population a aussi comme explication un départ de population vers les grandes métropoles régionales (Bordeaux et Toulouse).

### **1-3 Des filières d'excellence, d'enseignement supérieur reconnues et un milieu de la recherche réputé qui assurent un rayonnement métropolitain**

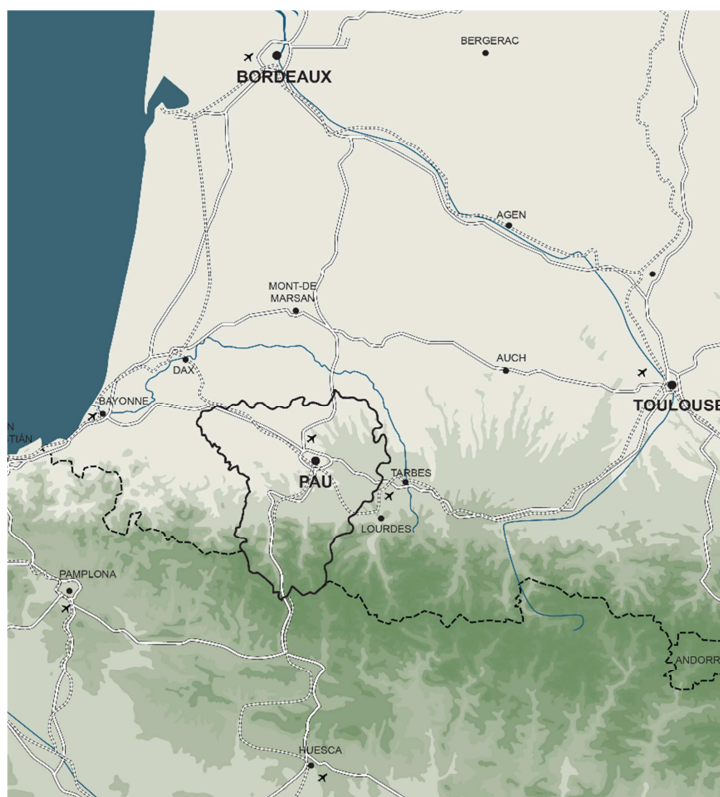
Le bassin palois possède des atouts et potentialités fortes dans les fonctions économiques supérieures dites métropolitaines, qui offrent des perspectives économiques ambitieuses au territoire. Historiquement, ce positionnement est le résultat du **développement de filières d'excellence** :

- Le génie pétrolier et les géosciences qui génèrent environ 6000 emplois directs, le territoire se positionnant comme le leader national de cette filière.
- L'aéronautique : peu présente sur l'agglomération paloise mais qui génère environ 3000 emplois directs dans le reste de l'aire urbaine.
- L'industrie Agro-Alimentaire avec environ 2000 emplois directs dans l'agglomération.

Ces 3 filières représentent environ 1/3 de l'économie productive du bassin de vie palois marqué par l'implantation de **grands groupes leaders mondiaux** (TOTAL, TURBOMECA, ARKEMA, COFELY, EURALIS...) autour desquels se sont structurés un **tissu de PME/TPE riche et performant**, des univers de la **recherche**, de la **formation** et de l'enseignement supérieur pointus. Ils permettent ainsi au territoire du Grand Pau d'exister au niveau régional et de se démarquer économiquement.

Par ailleurs, le territoire connaît une concentration importante d'emplois à forte valeur ajoutée. En 2013, 9,4% des emplois de la Communauté d'agglomération sont des emplois de cadres portant sur des fonctions métropolitaines (7339 emplois). Ces emplois sont fortement portés par les domaines de la "conception-recherche" (spécificité du territoire) et de la gestion.

#### **1-4 Un territoire à la taille critique pour exister aux côtés des grandes métropoles, excentré des grands corridors de déplacements**



Le Grand Pau s'inscrit **au centre de trois métropoles** Bilbao, Bordeaux, Toulouse et peine parfois à promouvoir son image dynamique, pourtant au rendez-vous.

N'étant pas implanté le long ou à proximité immédiate des grands corridors de déplacements européens, à l'image de l'arc atlantique, **l'accessibilité au territoire se trouve en effet limitée**, et ses relations avec les provinces espagnoles voisines (Pays Basque, Aragon, Navarre), restent encore marginales.

#### **1-5 Une destination touristique souvent relayée au second plan**

Situé entre mer et montagne, à proximité de plusieurs pôles urbains (Tarbes, Lourdes, Côte Basque) et de l'Espagne, le territoire du Grand Pau bénéficie d'un **emplacement géographique privilégié**, favorable au développement touristique. Le Grand Pau a la volonté de présenter **une offre touristique diversifiée, complémentaire et transversale**, susceptible d'attirer différents types de clientèles. Ce potentiel de développement touristique important (tourisme d'affaires, culturel, sportif, pleine nature, gastronomique...) est freiné par deux types de problématiques :

- d'une part, **un manque de structuration de la filière touristique**,
- d'autre part un grand besoin de réhabilitation et de mise en valeur de l'important patrimoine historique et paysager du territoire.

Le centre-ville de Pau qui accueille une très grande partie des éléments les plus emblématiques de ce patrimoine, et qui par conséquent devrait avoir un rôle de levier pour l'ensemble du tourisme local, ne pourra remplir complètement cette fonction que si un important travail de **requalification du patrimoine**, aujourd'hui insuffisamment mise en valeur, est mené.

Force aussi est de constater que la **notoriété du Béarn** reste encore faible et apparaît souvent comme une destination moins attractive que le Pays Basque voisin. Malgré la qualité de son environnement et de son patrimoine, l'économie du Grand Pau est ainsi encore peu tournée vers le tourisme.

Le territoire présente la caractéristique d'avoir une offre en hôtellerie de 1 et 2 étoiles supérieure à la moyenne des territoires comparables (+ de 40 000 emplois) et une offre en 3 et 4 étoiles sous représentée.

#### Répartition des hôtels par classement

	non classés	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles ou plus	ensemble
TER_CONTR6400TC004 Grand Pau - Pays Nay	17,7	6,5	38,7	27,4	9,7	100,0
TERREFTerritoires grands pôles 40 000 emplois et +	21,5	5,2	31,0	31,2	11,2	100,0
REG75 Nouvelle-Aquitaine	28,0	3,7	32,1	28,3	7,9	100,0
France de province	25,9	3,8	30,0	31,1	9,1	100,0

Sources : INSEE, DGE, CRT données au 1er janvier 2016

Le constat est le même concernant l'offre de campings, avec une sous-représentation des catégories d'accueil haut de gamme.

#### Répartition des campings par classement

	non classés	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles ou plus	ensemble
TER_CONTR6400TC004 Grand Pau - Pays Nay	37,5	12,5	12,5	25,0	12,5	100,0
TERREFTerritoires grands pôles 40 000 emplois et +	26,7	5,4	22,4	26,7	18,8	100,0
REG75 Nouvelle-Aquitaine	28,0	5,6	20,1	28,0	18,3	100,0
France de province	27,3	5,9	23,3	28,8	14,7	100,0

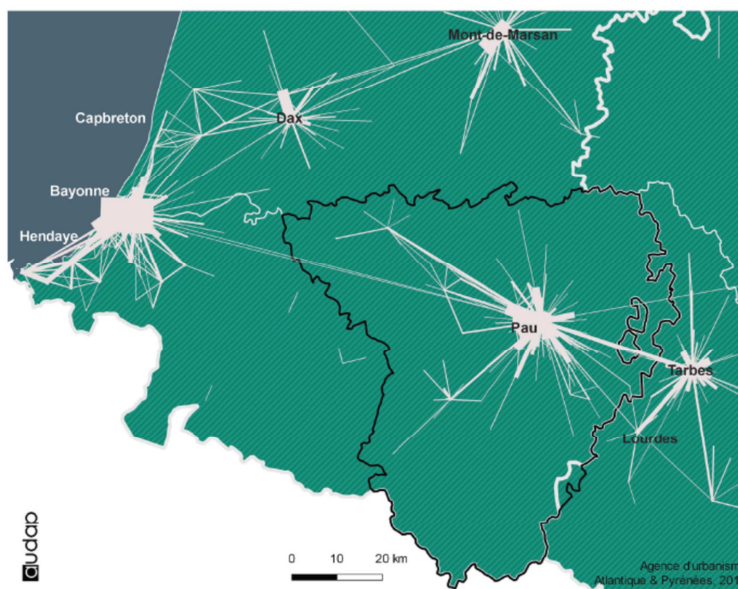
Sources : INSEE, DGE, CRT données au 1er janvier 2016

## II - Un bassin de vie en interrelation entre l'urbain et le rural

### 2-1 Une aire urbaine constituant un véritable bassin d'emploi

Aujourd'hui, le développement du Grand Pau s'exprime beaucoup sous une forme périurbaine et son attractivité est avant tout due au **rayonnement de sa ville centre**. L'agglomération paloise, au sens physique du terme, dispose indéniablement d'un pouvoir d'attraction (offre urbaine, emplois, équipements, cadre de vie, ...) qui aujourd'hui, bénéficie à l'ensemble des territoires limitrophes. Dynamique et attractive, l'agglomération paloise joue un rôle important pour son bassin de vie immédiat et plus encore, constituant ainsi autour d'elle une **véritable aire urbaine**.

Deux structures se dessinent, un axe littoral et un système Béarn-Bigorre polarisé par l'Agglomération paloise



### 2-2 Une situation sociale et un niveau d'emploi favorable

- Une économie équilibrée

La caractéristique de l'économie du Grand Pau tient à son **caractère équilibré**. Le territoire peut compter sur plusieurs moteurs économiques complémentaires (revenus productifs, publics, résidentiels...). Cet équilibre résulte principalement de deux facteurs :

- ✓ Un équilibre entre les sources de revenus qui proviennent pour :
  - 17% du productif (revenus provenant des biens et des services produits localement et vendus au reste du monde) ;
  - 47% du résidentiel (revenus issus des retraites, du tourisme, des actifs vivant et/ou travaillant dans l'aire urbaine) ;

- 11% du secteur public ;
- 24 % du secteur médico-social.
- ✓ Un secteur public raisonnablement représenté : 25,6% contre 25,1 % en moyenne en province.

L'équilibre entre les sources de revenus assure à l'aire urbaine de Pau une **régularité de développement** comparée à d'autres territoires urbains.

- Les secteurs d'emploi dominants

L'analyse sur les évolutions de l'emploi par secteur entre 2008 et 2016 montre que les créations d'emplois sont plutôt orientées vers le tertiaire (+4,1 % dans les activités informatiques et +2,4 % dans les services administratifs et de soutien). Dans la même période on constate une perte dans certains secteurs industriels (-6,4% dans le textile, -0,7% dans l'agroalimentaire, et -4% dans la fabrication et installation de machines et équipements) et surtout dans la construction (-2,6 %, comme sur le reste de la France).

Par ailleurs l'étude de l'évolution de la création d'établissements croisée à l'âge des entreprises montre un moindre renouvellement de ces dernières sur la période récente.

- Une situation sociale globalement favorable

La Population du Grand Pau dispose globalement d'un meilleur niveau de qualification que dans le reste de la Région ou que dans les territoires comparables. Ainsi, en 2013, la part des plus de 15 ans sortis du système scolaire avec un diplôme de niveau I, II ou III est de 31,1% sur le Grand Pau, contre 23,8% au niveau Régional.

De même, en 2013, le taux de chômage était relativement plus faible sur le Grand Pau (11,3%) que dans l'ensemble de la Région (12,7%) ou le reste de la France de province (13,3%).

Enfin, le taux de pauvreté y est également plus faible (11,2%) contre 13,5% au niveau Régional et 14,5% au niveau du reste de la France de Province. La population du territoire du Grand Pau dispose de revenus généralement plus élevés, quelle que soit les catégories étudiées.

## **2-3 Néanmoins, des signes de difficulté qui nécessitent une vigilance**

Cette vigilance concerne l'agglomération de Pau et plus particulièrement sa ville centre.

- En matière d'emploi et de revenus

En effet, dans ce domaine, la situation est nuancée, avec d'un côté une baisse de -0,3% d'emplois sur l'agglomération de Pau entre 2008 et 2013, et de l'autre, une hausse de 4,4% sur l'ensemble de l'aire urbaine. Ces chiffres atteignent même -1%, pour les salariés du secteur privé sur l'agglomération de Pau entre 2009 et 2015 contre +7,5% dans le reste de l'aire urbaine. Ces évolutions sont à mettre en parallèle avec l'évolution démographique qui suit les mêmes tendances.

Notons aussi que le revenu médian par habitant le moins élevé de l'agglomération est constaté sur Pau et Billière, alors que le plus élevé concerne la première couronne.

- En matière de cohésion sociale et territoriale

Ainsi, les leviers de croissance et de développement dont dispose le territoire du Grand Pau ne profitent pas à toute sa population. Il est constaté une grande précarité pour ce qui concerne les habitants résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville au sein de la Communauté d'Agglomération de Pau : Saragosse et Ousse des Bois. Concentrant avec le centre-ville de Pau près 40% de ménages sous le seuil de pauvreté, les quartiers prioritaires de la politique de la ville de Pau se caractérisent aussi par leur taux de chômage nettement supérieur à celui de l'ensemble de l'Agglomération : 13,7% contre 26,4% sur le quartier Saragosse et 39,9 % sur le quartier Ousse des Bois pour le recensement 2014.

Il est aussi à noter que la situation de ces quartiers ne cesse de se dégrader, pour un certain nombre de catégories de population : les hommes, les plus de 50 ans, les travailleurs handicapés, les bénéficiaires du RSA et de l'ASS et les demandeurs d'emploi de longue et très longue durée.



## Evolutions de la structure de la demande d'emploi 2011 2014

Evolution 2011 2014	Hommes	Femmes	Moins de 25 ans	Plus de 50 ans	TH	B RSA	B ASS	DELD	DETLD
Ville de Pau	1,36%	-1,36%	-0,53%	3,80%	3,89%	1,00%	2,84%	3,64%	3,15%
Toutes ZUS Pau	2,21%	-2,21%	-0,34%	5,26%	7,40%	3,25%	5,60%	4,97%	4,04%
Berlioz	-3,42%	3,42%	-2,38%	2,17%	5,81%	5,62%	3,90%	2,04%	0,86%
Dufau Tourasse	3,97%	-3,97%	-0,18%	5,60%	5,78%	6,05%	5,46%	4,19%	2,47%
Ousse des bois	4,61%	-4,61%	-1,08%	8,07%	11,75%	-1,58%	8,82%	8,32%	8,74%

Source Pôle emploi

**Dégradation de la situation**

**Amélioration de la situation**



Remarque : Jusqu'en 2014, la ZUS Duffau Tourasse englobait aussi le quartier Saragosse

Ces quartiers se caractérisent aussi par la présence d'un très faible nombre d'établissements économiques : 72 sur le quartier Saragosse et 35 sur le quartier Ousse des Bois sur les 6490 établissements recensés sur la ville de Pau et 11 109 établissements de l'Agglomération recensés en 2015 (INSEE 2015).

- En matière de vacance immobilière économique

L'immobilier d'entreprise palois connaît une vacance élevée et persistante (faible volume de commercialisation et offre en bureaux, locaux d'activité, entrepôts et autres locaux commerciaux particulièrement importante). Ce phénomène est aggravé par une offre en foncier économique conséquente et facilement aménageable en périphérie (Morlaàs, Bordes-Assat, Nousty-Soumoulou, Garlin et Thèze). Sans politique d'aménagement concertée, la commercialisation de ces fonciers économiques est un risque de déstabilisation pour le marché palois.

Cette offre bon marché en périphérie concurrence directement le potentiel en requalification très important sur l'agglomération Paloise. En effet, en 2017, on estime à 113 ha le volume de friches, notamment dans les plus anciennes zones industrielles et artisanales. Le coût de valorisation de ces friches (démolition, dépollution, requalification) ne les rend pas concurrentiel vis-à-vis des terres proposées en périphérie.

- En matière de vacance des logements

Le centre-ville de Pau est confronté à une forte vacance des logements. 75% des logements vacants de la CAPBP sont localisés à Pau où le taux de vacance est de 16% alors que dans les communes de la périphérie, ce taux n'est en moyenne que de 4%. Ramené à l'échelle de l'agglomération ce taux est de 12%, qui est

lui-même deux fois supérieur aux taux constatés sur des agglomérations comparables comme Poitiers (8%), Chambéry (7%) ou la Rochelle (6%).

Notons aussi qu'à l'échelle plus large du Grand Pau le taux de vacances est supérieure à la moyenne Régionale (10,2 % contre 8,3 %) et celle constatée dans les territoires comparables (8 %).

La situation de la ville de Pau conduit la Communauté d'Agglomération à mener, depuis plusieurs années, une politique importante de rénovation et de remise sur le marché de logements en centre-ville. Ainsi, sur la période 2011-2016 (2<sup>ème</sup> PLH), 840 logements ont été améliorés et 240 logements vacants ont été remis sur le marché.

Le nouveau PLH de la Communauté d'Agglomération de Pau continue de prévoir un objectif ambitieux, avec la réhabilitation de 750 logements (500 privés et 250 publics) par an sur la période 2018-2023.

En lien avec le travail de redynamisation commerciale, ce réinvestissement en matière de logement doit permettre un recentrage de la zone de chalandise et un apport de clientèle pour le centre-ville qui rencontre des difficultés importantes de maintien du commerce.

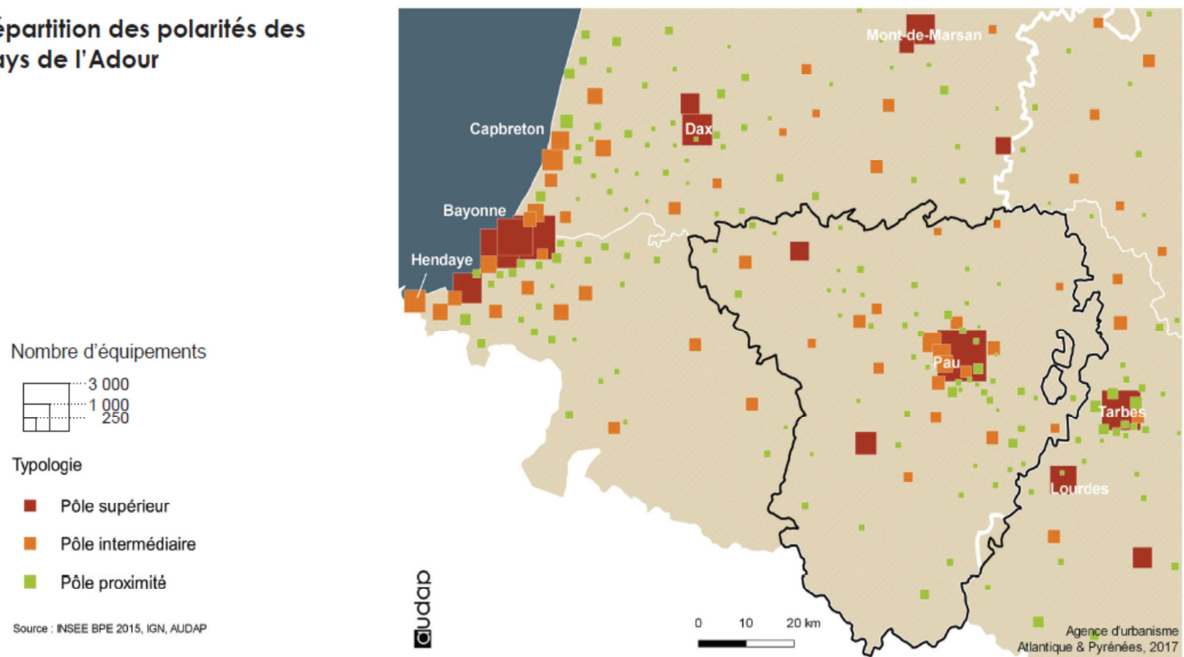
Ces points de vigilance montrent l'enjeu que représente la préservation de l'attractivité du cœur d'agglomération, et plus particulièrement du centre-ville de Pau.

## **2-4 Un bon niveau d'équipements mais des installations à renforcer et à mettre à niveau**

Malgré son relatif enclavement, le territoire dispose aujourd'hui, à l'image parfois d'une capitale régionale, d'un **niveau d'équipements de bonne facture** pour sa taille. C'est le cas en matière d'infrastructures de déplacement (aéroport, gare TGV), numériques, sportives (zénith, palais des sports, stade d'eaux vives, Pôle Sportif du Hameau), culturelles (médiathèque à dimension régionale, musée des Beaux-Arts, Conservatoire de musique et de danse à rayonnement départemental voir régional), de santé, de formation (université pluridisciplinaire, écoles spécialisées).

L'existence d'un bon niveau d'équipement ne doit cependant pas cacher le besoin d'améliorer le maillage territorial et de mise à niveau des équipements et des services.

## Répartition des polarités des Pays de l'Adour



### La nécessité d'un meilleur équilibre dans l'implantation des équipements et des services

Les équipements et services structurants sont principalement implantés au sein des principales polarités majeures urbaines et périurbaines (Pau, Gan, Soumoulou, Morlaàs et Serres Castets) ou rurales (Lembeye, Arzacq-Arraziguet, Garlin, Pontacq).

Si pour renforcer les centralités il semble pertinent de continuer l'implantation des grands équipements au sein des grandes polarités, le développement de la périurbanisation doit aussi être prise en compte, car elle s'accompagne d'une demande de création de services de proximité. Le schéma départemental 2017 d'accessibilité des services montre que cette demande est notamment aujourd'hui exprimée au sein des polarités intermédiaires, périurbaines ou rurales.

### Une nécessité de mise à niveau des équipements

Si effectivement le territoire a mené au cours de ces dernières années un important effort d'investissement pour la réalisation des grands équipements, force est de constater la nécessité aujourd'hui de mener aussi un travail important de mise à niveau de l'existant. En effet, l'élaboration en 2017 du Contrat de Ruralité des 3 EPCI du Grand PAU, a montré qu'une part importante des équipements nécessitait des travaux de mise aux normes ou de redimensionnement pour tenir compte de l'évolution de la population et de ses besoins, notamment dans le périurbain qui a vu l'installation de nombreuses familles avec enfants.

### III- Un territoire au cadre de vie exceptionnel mais fragilisé

#### 3-1 Un paysage à grande diversité, la richesse de l'héritage historique, l'importance de la nature en ville

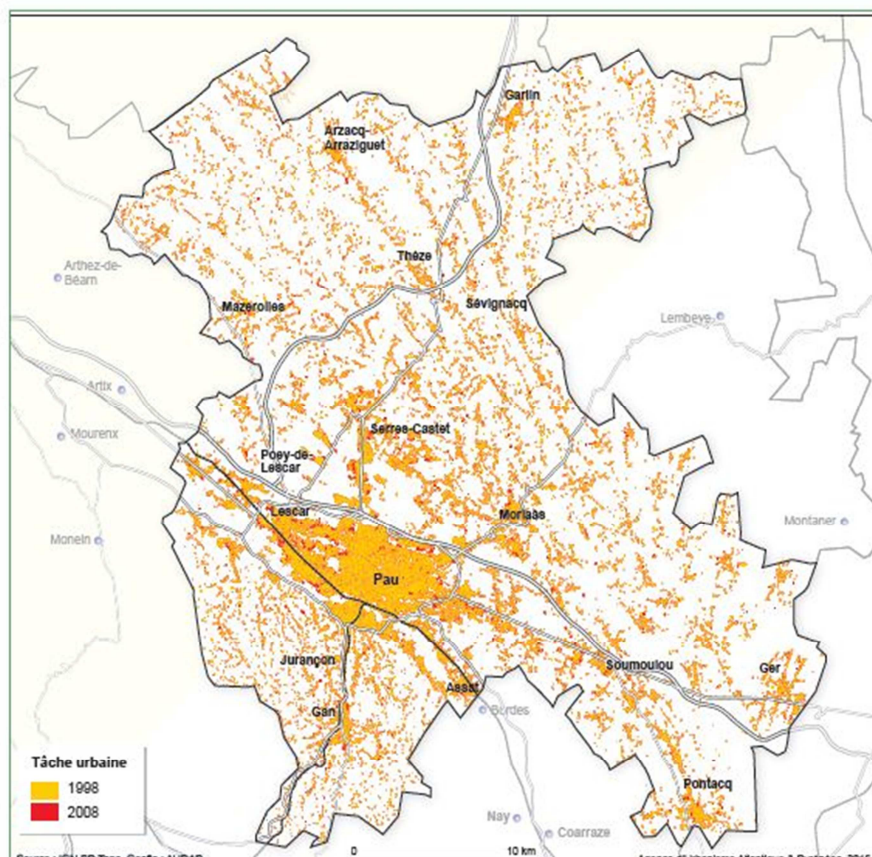
Sa douceur climatique et son **patrimoine naturel** (Pyrénées, Gave, Côteaux, Forêt...), bâti et immatériel (Châteaux de Pau, Morlans) font du Grand Pau un territoire attractif. Plus encore, l'omniprésence de la **chaîne pyrénéenne** et la proximité de l'océan Atlantique ou de l'Espagne offrent une image récréative, permettant de vivre, étudier, travailler, se divertir dans un environnement qualitatif. Le Grand Pau offre ainsi à ses habitants un environnement qualitatif parce qu'il conjugue attractivité économique, urbaine et proximité aux grands espaces.

#### 3-2 Un modèle de développement qui interroge la pérennité des espaces agricoles et les sensibilités environnementales et patrimoniales

Le modèle d'urbanisation actuel met en danger les marqueurs identitaires dont dispose le Grand Pau et participe à l'altération de sa diversité paysagère et naturelle, pour ainsi dire de ses fondements identitaires. Le développement de l'urbanisation

exerce ainsi des **pressions croissantes sur les espaces ouverts**, notamment agricoles, parce qu'il réduit progressivement la matière première de l'activité agricole qu'est le foncier. Sur la période 1998 à 2008, la consommation foncière a été de 1750ha. Le SCOT se fixe comme objectif de réduire cette consommation de 50% pour les années à venir.

LA TACHE URBAINE : EVOLUTION ENTRE 1998 ET 2008



## C/ Analyse globale Atouts Faiblesses Opportunités Menaces

Domaines	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<b>Démographie et aménagement</b>	Un bassin de vie important	Croissance démographique ralentie	Une attractivité du territoire et de son cadre de vie	Un manque de valorisation des facteurs d'attractivité
<b>Economie</b> - <b>Commerce</b> - <b>Foncier</b>	Une offre foncière économique importante Un bassin d'emploi dynamique Des filières d'excellence et présence de grands groupes économiques Tissu de PME riche et performant	Une stratégie à mieux partager Vieillesse des zones d'activité et un développement des friches Un commerce et des services de centre-ville fragilisés	Un SCOT et des PLUi visant à rééquilibrer le développement entre centralités et périphéries Possibilité de densification des zones existantes Des potentialités pour structurer de nouvelles filières	Concurrences internes (entre EPCI) et externes (métropoles) Forte spécialisation des espaces Une conjoncture défavorable entraînant une perte de dynamisme économique exogène Fragilisation du territoire en cas de départ d'une des grandes entreprises locomotives Une dévitalisation des centre villes accentuant la baisse d'attractivité et la déprise démographique
<b>Formation-recherche</b>	Un potentiel de recherche important et des filières d'enseignement supérieur reconnues	Un pôle universitaire concurrencé par les métropoles régionales	Diversification des partenariats avec les acteurs locaux Labellisation I site de l'UPPA	Un risque de fuite des étudiants vers les métropoles régionales
<b>Mobilité</b>		Une forte utilisation de la voiture	Un coût croissant de l'énergie La mise en service du Bus à haut niveau de service et du Pôle Multimodal	Une accentuation de l'utilisation de la voiture
<b>Agriculture</b>	Une agriculture de qualité, dynamique et au poids important	Une agriculture touchée par la périurbanisation	Une nouvelle demande sociétale de proximité et de qualité	Une périurbanisation accentuée et une déprise des terres agricoles /Une perte du poids du secteur agricole
<b>Patrimoine naturel</b> - <b>Tourisme</b>	Un patrimoine exceptionnel, riche et diversifié	Des espaces naturels menacés, méconnus et peu valorisés  Une offre touristique peu structurée et un patrimoine pas assez mis en valeur	Un marqueur territorial attractif Une prise de conscience et un engouement pour les loisirs nature  Un fort potentiel de développement de l'offre touristique et un important bassin de chalandise	Une dégradation des paysages entraînant une perte d'attractivité Continuer à urbaniser les espaces ouverts Un manque de visibilité du territoire au niveau touristique, le manque de notoriété
<b>Culture-Identité</b>	Une forte culture locale (savoir-faire, traditions, histoire)	Un manque de valorisation de ce patrimoine culturel et historique	De nouvelles attentes sociétales en quête d'identité	La perte des savoir-faire et traditions locales
<b>Positionnement</b>	Un emplacement privilégié De grandes infrastructures	Un relatif enclavement au sein du triangle Toulouse / Bordeaux / Bilbao	Une offre ferrée renforcée (LGV), complémentarité d'offre aéroportuaire	Une desserte ferroviaire affaiblie par l'absence de la LGV (offre limitée TER)
<b>Coopération</b>	Des coopérations anciennes au sein du Grand Pau	Peu de coopérations engagées avec les territoires voisins ou éloignés	La constitution d'un vaste espace inter-régional pour aborder les dynamiques métropolitaines	Une coopération qui ne se traduirait pas par des réalisations concrètes

## D/ Les enjeux identifiés, issus du diagnostic

**5 enjeux territoriaux**, qu'ils soient d'aménagement, de développement, d'environnement ont été identifiés :

- **Une organisation plus équilibrée et durable de l'aménagement du territoire**

Le développement du territoire se fait à plusieurs vitesses, ce qui efface peu à peu la bonne structuration territoriale : le cœur urbain majeur (Pau et son espace urbain aggloméré) s'essouffle et les bourgs périphériques et ruraux perdent leur rayonnement. L'enjeu est la maîtrise et l'organisation de l'aménagement et du développement du territoire, conscient que l'absence de choix collectifs partagés ont pu conduire à des dysfonctionnements. Il s'agit donc de renouveler certaines pratiques permettant ainsi de concilier préservation du cadre de vie et besoin – ambitions de développement et utilisation judicieuse de l'espace. L'enjeu de cette nouvelle organisation qui repose plus sur la solidarité territoriale, est de développer une politique du logement et d'aménagement économique et commerciale moins consommatrice d'espaces. Cette démarche reposera principalement sur une densification des zones déjà urbanisées.

Ce positionnement est aussi la condition de la **sauvegarde des terres agricoles** dont les surfaces ont été fortement impactées entre 1998 et 2008(-1750 ha).

Le territoire dispose également de réservoirs naturels, de biodiversité, de richesses patrimoniales remarquables. Un réseau hydrographique dense et inégal structure profondément le territoire, son paysage, son identité. L'enjeu est de révéler et pérenniser ces **espaces naturels, forestiers, agricoles** qui constituent 90% des espaces du Grand Pau. Ces richesses environnementales, écologiques et économiques dessinent des paysages marqueurs d'identités et représentent en quelque sorte le « **capital vert** » du Grand Pau constitutif d'un cadre de vie apprécié et attractif. Il s'agit de mieux identifier ce potentiel et de penser l'aménagement et le développement d'une manière novatrice en mettant le patrimoine naturel au cœur du projet.

Enfin, la durabilité de l'aménagement doit permettre la limitation au recours de l'autosolisme par une politique de mobilité multi-modes. Malgré des évolutions notables des réseaux alternatifs, on assiste à une utilisation importante de la voiture (plus de 75% des déplacements, ce qui place l'agglomération paloise dans le peloton de tête des agglomérations les moins utilisatrices des **transports alternatifs**). Il s'agit donc d'une part de développer une **politique de mobilité durable** en étroite relation avec le projet d'armature urbaine et rurale (lien urbanisme – transport), en facilitant notamment les déplacements infra-urbains, en particulier vers les différents pôles économiques, par un développement des modes de transports collectifs.

- **La structuration des filières économiques en lien avec la formation et la recherche**

L'enjeu est d'une part le renforcement de l'attractivité territoriale en confortant les leviers de **développement économique « métropolitain »** autour des filières locomotives : les filières d'excellence (aéronautique, géosciences, agroalimentaire, équine, TIC...) et les filières basées sur l'exploitation des ressources naturelles locales (agriculture de proximité, bois, viticulture...).

D'autre part il s'agit de privilégier le développement des forces qui construisent le Grand Pau ou sont susceptibles de la valoriser, en se démarquant ainsi des autres territoires par *ses spécificités*. L'atteinte de cet objectif nécessite aussi que le territoire soit plus offensif, probablement en renforçant les moyens nécessaires pour « vendre » auprès des porteurs de projets, les importantes **opportunités d'installation** qu'il offre.

De même, le développement des filières économique nécessite de favoriser plus **les relations entre les entreprises et le secteur de la formation-recherche**. L'enjeu est de stimuler l'innovation et d'intégrer les nouveaux marchés de demain. Même si le potentiel de recherche est reconnu et étroitement lié aux filières d'excellence, le renforcement du **pôle d'enseignement supérieur** est un enjeu, qui dépasse le seul intérêt universitaire, pour un rayonnement économique du Grand Pau.

- **La réduction des inégalités au sein même du territoire**

Comme évoqué précédemment, la croissance et le développement du Grand Pau ne sont pas toujours répartis de manière homogène sur le plan géographique et ne profitent pas à toute la population. Un certain nombre de quartiers prioritaires de la politique de la ville (Saragosse et Ousse des Bois) ainsi que le centre-ville de Pau cumulent les difficultés, notamment la précarité de ses habitants. De même, certains secteurs ruraux connaissent une frange de population fragilisée qui s'est installée pour accéder à des logements moins chers, tout en souffrant d'un manque d'accès aux services et à l'emploi. Le risque est que se développe une forme de fracture sociale et urbaine mettant à mal la cohésion et le bien vivre ensemble sur le territoire du Grand Pau.

La situation est plus préoccupante sur le plan de l'emploi et s'explique par différents éléments : le manque de qualification professionnelle mais aussi en partie par une faiblesse des réseaux professionnels des demandeurs d'emploi. Ces derniers ont parfois tendance à se cantonner géographiquement à leur quartier, se restreignent aux entreprises qu'ils connaissent et ont même parfois tendance à s'autocensurer.

Cette situation a conduit à faire de l'accès à l'emploi et à la formation une priorité dans le cadre du Contrat de ville 2014-2020 signé avec l'État aussi dans

le cadre de la Stratégie Urbaine Intégrée élaborée par le territoire et agréée par la Région Nouvelle Aquitaine en 2015. Les actions proposées dans ce dernier dispositif ont vocation à être prises en compte par le contrat d'attractivité.

- **La mise en résonance de la requalification du patrimoine, de l'offre touristique et de l'identité béarnaise**

Outre la mise en place d'un **programme ambitieux de réhabilitation** des éléments du patrimoine, l'enjeu dans ce domaine est la mise en œuvre d'une **stratégie touristique offensive** afin d'organiser un véritable secteur économique. L'ambition porte sur la structuration et la promotion de l'offre touristique, qu'elle soit urbaine ou rurale, dans une perspective de renforcer l'attractivité et de soutenir un nouveau modèle de développement répondant aux enjeux de développement durable.

En complément, il est central de préserver, faire connaître, partager et **mettre en valeur les éléments qui fondent les identités du Grand Pau**, qu'elles soient naturelles, patrimoniales, paysagères, culturelles. La qualité de ces identités se dégradant sous la pression d'un aménagement et développement par toujours maîtrisé, il s'agit de « reconquérir » ces éléments exceptionnels ou ordinaires, mais emblématiques qui fondent le territoire et auxquels chaque habitant est attaché.

Ce travail doit passer par l'organisation de la promotion du territoire en faisant connaître le pouvoir attractif du Grand Pau (marketing territorial). L'enjeu est le développement d'une **image de marque** suffisamment porteuse pour être reconnue comme entité majeure du Grand Sud Ouest, et ce à travers les champs qui participent à l'attractivité et au rayonnement, tels que cités précédemment. Il s'agit d'amorcer une politique de **marketing territorial**.

- **La confrontation du territoire dans son environnement régional et national**

Le Grand Pau bénéficie d'un emplacement géographique privilégié (proximité montagne – mer – grandes métropoles) et d'une offre en grandes infrastructures (aéroport, autoroutes...) mais souffre d'un **relatif enclavement** en étant excentré des grands corridors de déplacement nationaux et européens. Il s'agit donc de renforcer cette accessibilité et plus généralement le positionnement du Grand Pau à l'échelle du Grand Sud Ouest.

Il s'agit également de mettre en œuvre des actions de coopération à l'échelle du Grand Pau (urbain / rural), du Béarn et au-delà. Si les leviers sont multiples pour faire du Grand Pau un territoire à l'attractivité et rayonnement renforcés, les acteurs ont également conscience qu'ils doivent **dépasser les échelles de**



**réflexion habituelles.** L'enjeu est donc de renforcer les coopérations qu'elles soient « locales », autour d'enjeux communs avec les territoires voisins béarnais, bigourdans ou aragonais, mais également plus lointaines par des échanges favorisant des pratiques nouvelles et de l'innovation.

Pour aller plus loin dans cette direction, les intercommunalités du Béarn sont en cours de constitution d'un Pôle Métropolitain. Par la mise en place de ce nouvel espace de coopération fondé sur une identité commune et une volonté de construire ensemble, elles entendent ainsi mieux appréhender les enjeux stratégiques de développement. Dans le cadre de ce partenariat métropolitain, qui pourra s'ouvrir, lorsque cela est pertinent, aux pays et régions voisines, pourront éventuellement être lancées des chantiers en matière de tourisme, de recherche et d'enseignement supérieur, de transports et de mobilité, de politique culturelle et linguistique, de développement durable et d'environnement, et de développement économique.

### **Les 3 défis à relever pour le territoire :**

=> le défi d'un territoire qui, pour renforcer son attractivité, son rayonnement et sa cohésion sociale interne, **doit se réinventer**

=> le défi d'un territoire au cadre de vie enviable qui **doit protéger et valoriser ses ressources pour rester attractif**

=> le défi d'un territoire sollicité qui doit **mieux organiser et maîtriser son aménagement**

## **E/ Les axes de la stratégie territoriale**

**Dépendant pour beaucoup du positionnement de PAU, l'attractivité du territoire du Grand Pau**, qui offre rayonnement et dynamisme, **est aujourd'hui à un tournant**. Les évolutions en cours, qu'elles soient territoriales, environnementales, économiques ou sociales obligent aujourd'hui le Grand Pau à de nouveaux engagements tout en s'appuyant sur les forces qui l'ont construit (identité, filières économiques, positionnement territorial...).

La stratégie présentée ci-dessous décrit le **projet ambitieux, durable et structurant** qui a été identifié et largement partagé par les acteurs locaux du Grand Pau pour assurer son aménagement et son développement au cours des prochaines années et faire ainsi du Grand Pau un acteur de premier plan dans le développement du Grand Sud-Ouest.

### **AXE N° 1 : Renforcer le Grand Pau et son cœur de pays en tant que territoire d'équilibre et d'attractivité du Sud Aquitaine**

Le Grand Pau, qui inclut la seconde agglomération d'Aquitaine et qui structure fortement le bassin Béarn-Bigorre, a pleinement conscience de son faible niveau de **rayonnement**, notamment au regard des métropoles du Grand Sud-Ouest que sont Bordeaux et Toulouse. Le Grand Pau entend se démarquer des autres territoires en privilégiant le développement des forces qui le construisent ou sont susceptibles de le valoriser.

#### **Sous Axe 1.1 : Renforcer les atouts économiques du territoire et réduire les inégalités**

L'objectif est d'accompagner et d'appuyer les filières économiques d'excellence existantes ou en émergence du Grand Pau, vitrines de son positionnement économique, mais également de soutenir toutes **activités ou recherches** participant au renforcement de ces filières et plus globalement à la dynamisation de son économie locale. Ces démarches passeront principalement par des actions en matière d'emploi, de formation, d'accompagnement à l'implantation et au développement des entreprises

Le Grand Pau entend ainsi affirmer son leadership national en **géosciences et génie pétrolier**, maintenir la compétitivité dans l'**aéronautique**, préserver le dynamisme des filières **agricoles** et **agro-alimentaires**, amorcer la structuration des **nouvelles filières** (équine, montagne, bois...) et mettre la filière du **numérique** au service des filières d'excellence.

Même si son potentiel de recherche est reconnu et étroitement lié aux filières d'excellence, le renforcement du pôle d'**enseignement supérieur**, dont

l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) constitue un des piliers, est également un objectif essentiel pour le Grand Pau. De même, les acteurs du territoire souhaitent continuer à **tisser des liens entre les entreprises et le secteur de la formation et de la recherche**. Cette volonté conduit à faire du renforcement de la Technopôle-Université, une priorité pour les investissements à venir.

Au-delà de l'attention portée aux filières d'excellence, le Grand Pau entend aussi mener une politique volontariste d'insertion sociale et professionnelle notamment au bénéfice des populations les plus éloignées de l'emploi. L'objectif est que le développement du territoire bénéficie à toutes les catégories de population et ne soit pas générateur de fracture sociale. A cet effet, les actions contenues dans la Stratégie Urbaine Intégrée de l'Agglomération de Pau agréée par la Région seront prises en compte par le plan d'action proposé dans le cadre du contrat d'attractivité territoriale.

### **Sous-Axe 1.2 : Promouvoir le territoire en valorisant son patrimoine et son identité**

Conscient que son positionnement touristique actuel le différencie peu dans un Grand Sud-Ouest très touristique, le Grand Pau souhaite être à l'avenir **une destination à part entière**, dans le but d'organiser un véritable secteur économique du tourisme. L'ambition porte ainsi sur **deux démarches** concomitantes.

En premier lieu, le Grand Pau doit mener un travail important de **restauration et de mise en valeur de son patrimoine touristique**. Cette démarche est particulièrement urgente pour le centre-ville de Pau qui abrite aujourd'hui une bonne partie des éléments de patrimoine du territoire. Le fait que le centre-ville de Pau constitue un levier et un facteur entraînant pour l'ensemble du secteur touristique du territoire du Grand Pau, justifie l'effort important nécessaire à mener pour la réhabilitation et la mise en valeur de son patrimoine.

La seconde démarche portera sur **la structuration et la promotion de l'offre touristique**, qu'elle soit urbaine ou rurale, dans une perspective de renforcer son attractivité auprès de la clientèle régionale, nationale et internationale, tout en répondant aux enjeux de développement durable. Ses axes prioritaires sont : l'itinérance, les activités de pleine nature, le patrimoine naturel, historique, gastronomique.

Une démarche de **coopération touristique**, allant dans ce sens, a été engagée en 2012 par le SMGP avec la Région Aquitaine et le Département des Pyrénées-Atlantiques, en partenariat avec les intercommunalités et offices du tourisme du territoire, dans le but de structurer et promouvoir l'offre touristique locale tout en accompagnant la professionnalisation des acteurs de ce secteur d'activité.

Plus largement, il s'agit pour le Grand Pau de développer **une véritable image de marque** suffisamment porteuse pour être reconnu en tant qu'entité majeure

du Grand Sud-Ouest, et ce, à travers l'ensemble des champs qui participent à son attractivité et son rayonnement, autrement dit d'amorcer une politique de **marketing territorial**.

## **AXE N°2 : Le développement durable au cœur du projet de territoire**

Parce que le Grand Pau est constitué à **90 % d'espaces naturels, forestiers et agricoles** porteurs de richesses environnementales, écologiques et économiques et que ces espaces dessinent ensemble des paysages marqueurs d'identités, le Grand Pau a pour ambition de révéler et pérenniser ce « **capital vert** », constitutif d'un cadre de vie apprécié et attractif (armature verte, bleue et jaune)

### **Sous-Axe 2.1 : Préserver et valoriser les espaces naturels et agricoles**

Le Grand Pau affirme ainsi l'importance de la **protection, de la préservation et de la valorisation de ces espaces** et plus globalement du maintien d'un équilibre environnemental global dans lequel chacun d'eux, selon sa fonction (paysagère, agricole, naturaliste, écologique, économique...) trouvera sa place.

Le Grand Pau entend ainsi partager et valoriser cette diversité en mettant en scène ses **entités paysagères et patrimoniales emblématiques**, reflet de ses identités territoriales (les balcons pyrénéens, le Gave de Pau et sa saligue, les coteaux.....).

En outre, le Grand Pau entend **pérenniser les espaces et activités agricoles** du territoire, reconnaissant à l'agriculture sa vocation économique, sociale et identitaire. Parce que ces espaces sont une ressource non renouvelable et l'outil de travail de l'agriculture, le Grand Pau entend également pérenniser **le foncier agricole**, tout en confortant **le fonctionnement des exploitations agricoles**.

Enfin, au-delà du besoin de connaissance, le Grand Pau entend dans le cadre d'une politique globale de pérennisation, protéger, préserver et valoriser les différents réservoirs de **biodiversité** du territoire et plus largement garantir le fonctionnement de ces continuités écologiques.

### **Sous-Axe 2.2 : Favoriser la transition énergétique**

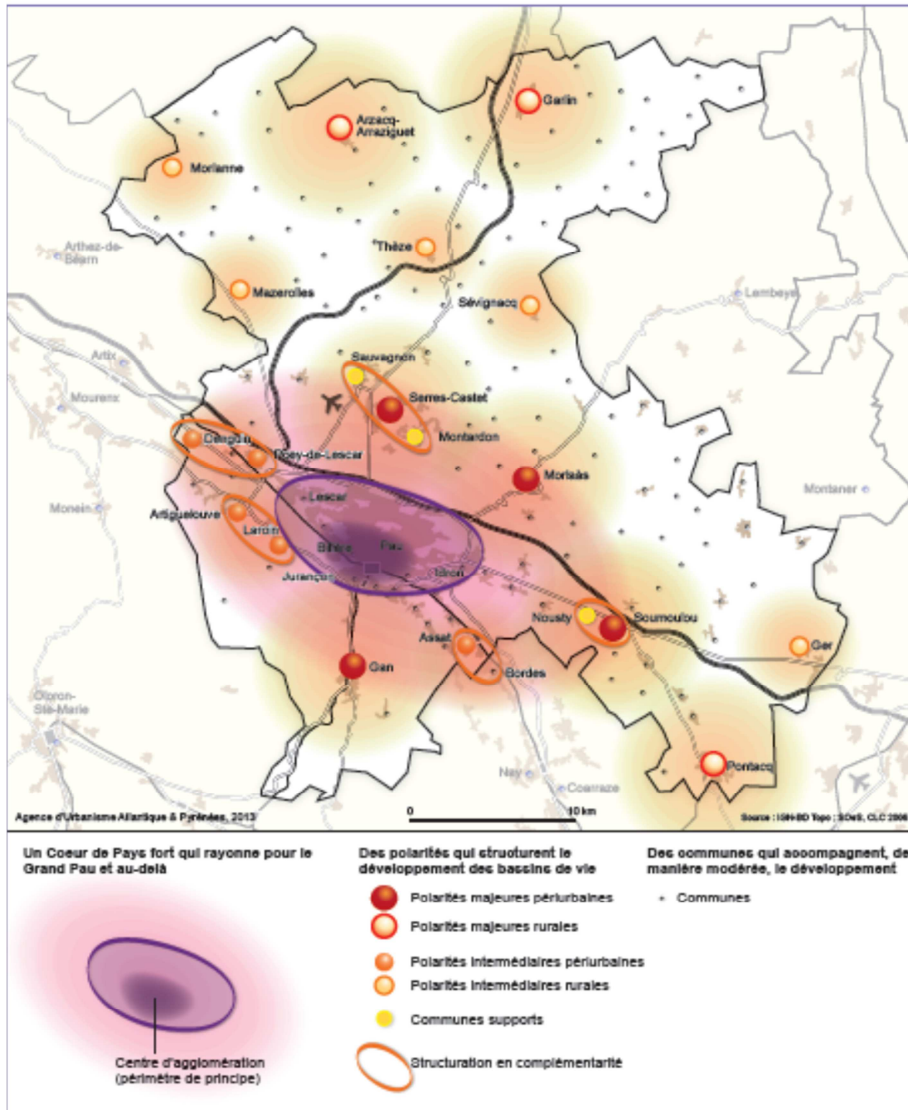
Conscients que les nuisances et pollutions sont un risque, à savoir qu'ils engendrent une dégradation environnementale et pourraient à terme déboucher sur une baisse de l'attractivité territoriale, le Grand Pau entend promouvoir un développement plus responsable, en garantissant notamment **une gestion plus durable des ressources**.

Ainsi, le Grand Pau prône une moindre artificialisation des espaces, des nuisances sonores et de la pollution de l'air, une gestion améliorée des **déchets** (promotion du recyclage, valorisation énergétique des déchets...) et des matériaux, mais aussi une dépendance énergétique et un recours aux énergies fossiles moindres (développement de **transports alternatifs, rénovation thermique** du bâti, promotion des **énergies renouvelables** à partir des ressources locales...) tout en veillant à porter une attention toute particulière à la question de **l'eau**.

Le **bois** est par ailleurs un axe privilégié par le Grand Pau qui entend mener une politique en faveur de la filière et accompagner les projets visant à valoriser cette ressource.

### **AXE N°3 : Organiser et structurer les bassins de vie**

Le territoire du Grand Pau est composé de **polarités** et de **centralités** (agglomération, villes, villages) qui structurent son organisation et dont la diversité des territoires à vivre est un atout considérable pour répondre aux aspirations multiples des habitants.



Source : SCOT du Grand Pau

Le Grand Pau considère ainsi que la consolidation de cette organisation, avec **l'Armature urbaine et rurale**, doit permettre à l'ensemble des communes qui la composent d'atteindre collectivement, et de manière équilibrée et solidaire, un niveau de fonctionnalité qu'aucune ne pourrait offrir individuellement ; chaque commune aura ainsi un rôle à jouer en complémentarité. Le cœur de Pays, autour de Pau, et les polarités ou communes supports joueront un rôle préférentiel au sein de cette armature, support des politiques publiques, en matière d'aménagement et de développement du territoire (habitat, économie, transport, santé, commerces, services...).

### - Sous- Axe 3.1: Renforcer les centralités économiques

Avec son projet territorial, le Grand Pau entend participer à la construction d'un environnement propice au **développement économique** et particulièrement des **emplois**, et ce, dans tous les secteurs d'activités.

Il s'attache tout particulièrement à répondre aux besoins (maintien et essor) des activités économiques, en mettant à disposition **une gamme complète d'offres foncières et immobilières d'accueil** (incubateur, pépinières d'entreprises, hôtels d'entreprises, village des artisans). Cette ingénierie est aussi utile à la mise en œuvre d'un véritable **marketing territorial** pour la valorisation des opportunités d'installation qui existent sur le territoire.

D'autre part, afin de répondre au fort **enjeu de reconquête et renouvellement urbain**, le Grand Pau a la volonté de **requalifier et densifier** le potentiel existant (friches immobilières, parcelles sous occupées, non bâties...) et souhaite mobiliser en ce sens les partenaires institutionnels par une politique ambitieuse en la matière. Il s'agit ainsi, en lien avec l'armature urbaine et rurale, de privilégier notamment l'implantation des activités économiques dans les espaces urbanisés et d'exploiter l'important **vivier de friches industrielles** dont certaines sont localisées dans des secteurs privilégiés tels que le quartier de la gare, à proximité du centre-ville de Pau. L'option poursuivie est la **densification des pôles économiques**, de formation et de recherches existants.

Cette démarche de renforcement des centralités suppose :

- **le développement de l'attractivité du centre de l'agglomération** notamment par la modernisation des équipements accueillis ou leur évolution vers de nouvelles fonctions pour répondre aux besoins du territoire, ainsi que le traitement des espaces publics majeurs. En ce qui concerne plus particulièrement le cœur de pays, la mise en place du premier Bus à Haut Niveau de Services (BHNS) constitue une condition et un atout pour favoriser le renforcement des centralités.
- **la requalification et le renforcement des pôles économiques** du cœur du Pays
- **la confortation des polarités intermédiaires** en préservant l'accès aux commerces de proximité et aux services, tout en répondant aux exigences de la nouvelle économie (tiers lieux, soutien aux travailleurs indépendants, au télétravail, etc.).

### **- Sous-Axe 3.2 : Développer l'accès à la culture et au sport**

Les **équipements culturels et sportifs** doivent être calibrés au poids de la population et au niveau des pratiques accueillies. Dans le domaine culturel, hormis le théâtre qui est très répandu, la lecture publique, les lieux d'enseignement musical, de danse et d'arts plastiques, de spectacle vivant, d'arts visuels et de cinéma sont majoritairement concentrés dans l'agglomération avec là aussi, un **fort besoin de requalification et de mise à niveau** des équipements publics.

En définissant des priorités d'intervention, le territoire du Grand Pau souhaite disposer des équipements culturels et sportifs utiles à l'épanouissement de sa population et au développement de son attractivité notamment par l'accueil de manifestations à portée régionale, nationale et internationale. D'autre part consciente que dans ces domaines, il existe un besoin de proximité pour les pratiques quotidiennes d'activités culturelles et sportives, le territoire du Grand Pau souhaite promouvoir une structuration **par bassin de vie** et une complémentarité entre le rural et l'urbain.

Il s'agit de **compléter le maillage** territorial en équipements sportifs et culturels structurants, tout en rénovant les structures existantes, et de **professionnaliser les équipements et les acteurs** locaux.



## F/ Le plan d'actions

Le plan d'actions constitue **un recueil des projets** (intitulés, maîtrises d'ouvrage, calendrier de réalisation, coût...) **proposés par les acteurs locaux** à ce jour. Il s'agit de donner une visibilité aux **ambitions du territoire** en identifiant pour chaque axe stratégique, les opérations répondant au projet de territoire et correspondant aux domaines d'intervention du Conseil Régional pour la période 2015 – 2021. (Cf. *document ci-joint*)

## G/ Les moyens de mise en œuvre

### • **Pilotage**

Un **comité de pilotage** composé des collectivités signataires, de la Région Nouvelle Aquitaine, du CESER et de représentants du Conseil de Développement se réunira au minimum une fois pour suivre et valider les différentes étapes de vie du contrat (plan d'actions, bilans...).

### • **Moyens humains**

Faute de moyens spécifiques dédiés, le SMGP et la CDAPP (Direction Modernisation-Territoire-Pilotage-Ressources) s'appuieront sur l'ingénierie présente dans les deux structures pour élaborer, piloter, mettre en œuvre et suivre le contrat de programmation territoriale.

## **Sources pour les éléments du diagnostic**

SCOT du Grand Pau – SMGP/AUDAP – juin 2015

Fiches enjeux du PLU de l'agglomération de Pau – CAPBP/AUDAP - Février 2017

Les dynamiques Économiques Paloises – CAPBP/L'ŒIL – Juillet 2013

Dynamique Économique – CRNA/INSEE/CLAP/ARCOSS

Situation Sociale - CRNA/INSEE/FILOSOFI/ DGFIP/IRCOM

Attractivité et facteurs d'attractivité – CRNA /INSEE /DGE/CRT

Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accès aux Services Publics – CD64/État  
– Février 2017

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la CAPBP